|  |  |
| --- | --- |
| **Axe 3** | **Accompagnement des secteurs d’activité non agricole** |
| **Action 3** | **Former et accompagner techniquement les différents acteurs du territoire sur la prise en compte des pollinisateurs sauvages dans la gestion et les aménagements des différents espaces**  - Rédacteurs RBA et CD88 - |
| **Priorité** | 1 |
| **Objectifs** | * Améliorer la prise en compte des enjeux « pollinisateurs » dans la gestion des espaces en impliquant l’ensemble des gestionnaires et professionnels des espaces verts et dans la conception des espaces (avant, pendant et après aménagement) ; * Développer les techniques de gestion des espaces favorables aux pollinisateurs (ex : pratique de fauche) ; * Former l’ensemble des gestionnaires et professionnels sur les pratiques de gestion en lien avec la préservation des pollinisateurs pour une meilleure compréhension et acceptation. |
| **Calendrier** | Action continue |
| **Contexte** | La gestion des espaces verts et naturels concerne une grande diversité d’acteurs. Chacun, par ses pratiques, peut avoir un impact positif ou négatif sur les populations de pollinisateurs. La prise de conscience sur la nécessité d’adapter ses méthodes de gestion reste aujourd’hui encore incomplète. Il apparaît essentiel de se mobiliser pour former et accompagner les personnes directement concernées, du fait de leur métier.  Cet enjeu doit également être intégré en amont de tout projet d’aménagement, ainsi que dans la gestion envisagée de l’aménagement sur le long terme.  **Acteurs ciblés** : gestionnaires d’espaces naturels, gestionnaires d’espaces verts (espaces enherbés divers), aménageurs et paysagistes/concepteurs… |
| **Description** | * Répertorier les techniques de gestion favorables aux pollinisateurs en lien avec les axes 1, 3 et 6 ; * Réunir et diffuser des fiches techniques « retour d’expérience » adaptées aux différents contextes possibles, et créer une boîte à outils de formations et de conseils :   + Proposant des préconisations de gestion et d’entretien (exemple : l’éradication des espèces exotiques envahissantes (EEE) prenant en compte la conservation du potentiel « pollinisateurs » quand cela est possible) ;   + Informant les différents gestionnaires sur différentes problématiques et sur la gestion à adapter en fonction des plantes considérées ; * Mettre en place des cycles de formations réguliers sur les techniques de gestion pour les gestionnaires/professionnels sur les différents espaces verts et naturels en s’appuyant sur des exemples ; * Former les élus, les maîtres d’ouvrage et les concepteurs pour préserver / développer la population de pollinisateurs (cycles de formation récurrents et proposés dès les cycles électoraux : outils de connaissances mais aussi réglementaires, financiers, soutien à la conciliation...) ; * Organiser des journées techniques d’échanges ; * Contacter les labels (villes et villages fleuris, communes “nature”...) et les structures porteuses (CAUE, FREDON…) afin de les accompagner pour réviser les cahiers des charges pour faire apparaître l’intérêt des essences sauvages locales s’ils le souhaitent ; * Mieux impliquer les paysagistes concepteurs dans la protection des pollinisateurs et mieux les former sur les besoins de ces insectes, en lien avec leurs plantations ; * Aider à la rédaction de plans de gestion d’espaces verts et mesurer l’efficacité des mesures appliquées (suivi de résultats) ; * Accompagner à la prise en compte des enjeux « pollinisateurs » dans les documents de planification (SRADDET, SCoT), PLU(i)…) et dans les différentes politiques publiques ; * Conseiller et accompagner les porteurs de projets pour une prise en compte des enjeux « pollinisateurs » dans les aménagements (ex : toitures végétalisées) et mesures ERC. |
| **Action(s) associée(s)** | Axe 3 - Actions 1.a, 1.b et 2 |
| **Indicateurs de résultats** | * Nombre de formations / journées techniques réalisées / an * Nombre de personnes formées / sensibilisées / an * Nombre de fiches techniques « retour d’expérience » développées dans la boite à outil |
| **Echelle(s) de travail** | Régionale avec relais au niveau des Départements et/ou des EPCI |
| **Evaluation financière** | Financements spécifiques à chaque type d’action |
| **Pilote(s) de l’action** | RBA, FREDON, CENs |
| **Partenaires potentiels** | Région Grand Est, réseau ENEDD (ARIENA, GRAINE, LorEEN, TER’O…), Collectivités (communes, EPCI, Départements, Région), Apicool, Pôle gestion des milieux naturels Grand Est, CAUE, organismes de formation des paysagistes, CNFPT, Gestionnaires d’infrastructures privés et/ou publics, Cerema, PNR, PNN, Structures porteuses de SCoT, EPTB Seine Grands Lacs, CdL, CRAGE, FRC GE, … |